

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE VIDOUZE
Séance de NOVEMBRE 2020**

Date de la convocation : 13 novembre 2020

Date d'affichage : 13 novembre 2020

Nombre de membres		
afférents au conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

L'an deux mil vingt et le vingt novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Alexis BONNARGENT, Maire**.

Présents : THEN Simon, PAULMIER Grégory, MOUNOU Raphael, HEREDERO-VILOR Rafael, BONNARGENT Alexis, DEPIERRIS Valérie, VICENTE Sabrina, MAGRE Elisabeth, MIGUEZ Martin

Excusés : REINHARD Jesabel a donné procuration à Rafael HEREDERO, DALLIER Julien a donné procuration à PAULMIER Grégory

VOTES	
Pour	11
Contre	0
Abstentions	0

Secrétaire de séance : Rafael HEREDERO

Objet : **Motion d'opposition au projet d'implantation d'une scierie industrielle à LANNEMEZAN**

Le Groupe Italien Florian envisage la création d'un projet de scierie industrielle de grande taille à Lannemezan. L'objectif serait de s'approvisionner de 50 000 m³ de grumes de bois d'œuvre de hêtre chaque année pendant 15 ans, provenant principalement des hêtraies des forêts pyrénéennes.

La filière bois est un pilier important de l'économie pyrénéenne. Cependant, la transformation du bois doit se faire dans le respect des équilibres permettant la préservation et le renouvellement des hêtraies. Or, l'ampleur du projet Florian ne respecte pas ces équilibres, la ressource existante serait largement insuffisante pour remplir les exigences du groupe Florian.

Les scieries de la chaîne des Pyrénées représentent environ 250 emplois directs et pas moins de 150 emplois indirects, cela pour une transformation de près de 50 000 m³ de chêne, de 15 000 m³ de hêtre et plus de 100 000 m³ de sapin. Cela signifie qu'un tissu économique autour de la filière bois est déjà présent et bien en place sur le massif pyrénéen. Cette filière des métiers de la forêt tente de survivre dans un contexte d'exploitation des ressources de plus en plus contraint.

Les professionnels du secteur s'interrogent sur la faisabilité du projet "Florian" qui menace en l'état l'équilibre de nos forêts, l'environnement mais aussi les acteurs déjà implantés depuis plusieurs générations. Ainsi la Fédération Nationale du Bois estime que ce projet de transformation de hêtres n'est pas adapté à la ressource et la filière déjà en place. La grande échelle économique de ce projet, potentiellement monopolistique, est de nature à déstabiliser la filière bois sur notre territoire, sans aucune assurance de création nette d'emplois.

Le projet de l'industriel est de fabriquer des pièces d'ameublement en Hêtre pour les livrer dans 140 pays au monde, ce qui ne correspond nullement à la lutte contre le dérèglement climatique du fait des transports générés. Le transport du bois produit par Florian aurait un impact néfaste sur l'environnement puisqu'il entrainerait la mise en circulation de 10 000 camions grumiers supplémentaires sur les routes de la vallée;

Plusieurs avis défavorables ont été émis par les naturalistes, forestiers, environnementalistes quant aux volumes qui seraient prélevés et qui auraient pour conséquence des ruptures écologiques préjudiciables à la biodiversité. Ainsi, des associations de sauvegarde de la nature, des élus se mobilisent contre ce projet surdimensionné, craignant les conséquences d'une telle activité sur les ressources forestières. Les amis de la terre et canopée ont produit un rapport qui envisage plusieurs scénarios. Nos forêts servent de régulateur dans la lutte contre le

dérèglement climatique, il semble urgent de maintenir le volume actuel de prélèvement sans l'augmenter afin que nos forêts servent de puits de carbone et puissent vieillir et mûrir comme les autres forêts Européennes, ce qui n'est pas le cas car elles sont trop jeunes. Ce projet de scierie industrielle est incompatible avec les objectifs de gestion durable de la forêt, incompatible avec la répartition des volumes disponibles entre bois d'œuvre /bois d'industrie/ bois de chauffage, incompatible avec la conservation des aspects paysagers et sociaux de la forêt, et ne prend pas en considération les importantes problématiques des coupes rases.

Il est à reprocher le manque de concertation avec les associations citoyennes, les Communes Forestières du Massif des Pyrénées ou avec les filières des métiers de la forêt.

A l'ensemble de problèmes et nuisances évoqués ci-avant, s'ajoute le fait que le groupe Florian pour son projet qui est évalué à 11 millions d'euros sollicite 60% d'investissements publics en plus d'investissements sur les routes, pistes et câblages... Les annonces de financements publics mobilisés pour l'implantation de cette scierie automatisée sont indécentes car finançant une transnationale qui réalise des résultats confortables au détriment de la filière existante.

Aux regards des éléments présentés, la légitimité de ce projet n'est pas fondée sur l'intérêt général, aussi les élus de la commune de VIDOUZE demandent :

- l'abandon de ce projet,
- le lancement d'une réflexion avec tous les acteurs concernés pour tracer d'autres pistes pour l'exploitation de nos forêts fondée sur une gestion de qualité et des activités respectueuses des écosystèmes.
- Apporte son soutien aux collectivités et associations qui s'opposent au projet d'installation d'une scierie industrielle à Lannemezan.

A Vidouze, le 20 novembre 2020

Le Maire
Alexis BONNARGENT



Publiée le : 24/11/2020
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme,